

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830



Date de révision : 23/05/2016

Version 16.3

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit : **981**

Nom du produit : **Acide acétique au 1/2**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25
courriel : info@dujardin-salleron.com - site : www.dujardin-salleron.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance/du mélange

Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Liquide inflammable, catégorie 3, H226

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P210 Conserver à l'écart de la chaleur.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

3.1 Substance : non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 981

Nom du produit : Acide acétique au 1/2

V 14.2



3.2 Mélange

Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Acide acétique (≥ 45 - < 50%)

Cette substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII

N°CAS	N° CE	N° enregistrement REACH :	Classification
64-19-7	200-580-7	01-2119475328-30-XXXX	Liquide inflammable, Catégorie 3, H226 Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin

En cas de contact avec la peau: rincer abondamment à l'eau. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Nettoyer avec du polyéthylène glycol 400 si disponible. Consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau. Consulte immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (2 verres au maximum), éviter le vomissement (danger de perforation). Appelez immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation
Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissures.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Irritation et corrosion, nausée, vomissements, bronchite, insuffisance respiratoire, crampes d'estomac, collapsus cardio-vasculaire, choc, pneumonie.
Danger d'opacification de la cornée.
Danger de perte de la vue !

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de vapeurs d'acide acétique.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz / les vapeurs / le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 981

Nom du produit : Acide acétique au 1/2

V 14.2



Conseil pour les non-secouristes : Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10). Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de récipients en métal.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Température de stockage : +15°C à +25°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Acide acétique (64-19-7)

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
VLEP	Valeur Limite Court Terme	10 ppm 25 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	25 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	25 mg/m ³
DNEL consommateur, court terme	Effets locaux	par inhalation	25 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	25 mg/m ³

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 981

Nom du produit : Acide acétique au 1/2

V 14.2



Concentration prédite sans effet (PNEC)

Acide acétique (64-19-7)

Eau douce	Sédiment d'eau douce	Eau de mer	Sédiment marin	Dégagement intermittent d'eau	Station d'épuration des eaux usées
3,058 mg/l	11,36 mg/kg	0,3058 mg/l	1,136 mg/kg	30,58 mg/l	85 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Porter un vêtement de protection pour produits chimiques approprié, pourvu d'un marquage CE.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total :

Matière des gants : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant : 0,38 mm
Temps de pénétration : > 480 min

contact par éclaboussures

Matière des gants : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant : 0,11 mm
Temps de pénétration : > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374

Protection corporelle

Tenue de protection résistante aux acides, antistatique et ignifuge

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : E-(P2)

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide.
Couleur	incolore.
Odeur	piquante.
Seuil olfactif	0,24 ppm (substance anhydre).
pH	ca. 2,5 at 10 g/l at 20°C.
Point de fusion	16,6 °C.
Point d'ébullition	117.9 °C at 1013 hPa.
Point éclair	39 °C.
Taux d'évaporation	pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	4 % (V).
Limite d'explosivité, supérieure	19,9 % (V).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 981

Nom du produit : Acide acétique au 1/2

V 14.2



Pression de vapeur	15,2 hPa à 20°C.
Densité de vapeur relative	pas d'information disponible.
Densité relative	1,05 g/cm ³ à 20°C
Hydrosolubilité	soluble à 20°C.
Coefficient de partage n- octanol/eau	pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	pas d'information disponible.
Température de décomposition	pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	1,17 mPa.s à 25°C.
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs. Toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	463°C
Densité apparente :	aucune donnée disponible
Indice de réfraction	aucune donnée disponible
Constante de dissociation	aucune donnée disponible
Tension de surface	aucune donnée disponible
Constante d'Henry	aucune donnée disponible
Corrosion :	peut être corrosif pour les métaux

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

peroxydes, acide perchlorique, oléum, halogénures de phosphore, hydrogène peroxyde, chrome(VI) oxyde, permanganate de potassium, oxydants forts.

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec : métaux, fer, zinc, magnésium, acier doux.

Formation d'hydrogène

Possibilité de réactions violentes avec :

bases fortes, anhydrides, aldéhydes, hydroxydes alcalins, halogénures non métalliques, éthanolamine, acétaldéhyde, alcools, composés halogène-halogène, acide chlorosulfonique, mélange sulfochromique, hydroxyde de potassium, acide nitrique.

10.4 Conditions à éviter

Echauffement.

10.5 Matières incompatibles

différents métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 981

Nom du produit : Acide acétique au 1/2

V 14.2



Mutagenicité sur les cellules germinales - Génotoxicité in vitro
Test de Ames Salmonella thyphimurium
Résultat : négative (National Toxicology Program)
Tératogénicité
N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales (IUCLID)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Écotoxicité

<i>Toxicité aiguë à court terme pour le poisson</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité chronique à long terme pour le poisson</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité aiguë à court terme pour la daphnia</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité chronique à long terme pour la daphnia</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité aiguë à court terme pour les algues</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
<i>Toxicité chronique à long terme pour les algues</i> CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition	Aucune donnée disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Effets biologiques :

Effet nocif par modification du pH. Corrosif même diluée

Tout déversement dans l'environnement doit être évité

Composants

Acide acétique (64-19-7)

Toxicité pour le poisson

CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 75 mg/l; 96 h (bibliographie)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EC5 E. sulcatum: 78 mg/l; 72 h neutre (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

CE50 Daphnia magna: 47 mg/l; 24 h (bibliographie)

Toxicité pour les algues

IC5 Scenedesmus quadricauda (algues vertes): 4.000 mg/l; 16 h (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

Toxicité pour les bactéries

EC5 Pseudomonas putida: 2.850 mg/l; 16 h neutre (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

CE50 Photobacterium phosphoreum: 11 mg/l; 15 min Test Microtox (IUCLID)

Biodégradabilité

99 %; 30 d

OCDE Ligne directrice 301D

(HSDB)

Facilement biodégradable.

95 %; 5 d

OCDE Ligne directrice 302B Facilement éliminé de l'eau

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

880 mg/g (5 d) (bibliographie)

Ratio BOD/ThBOD

DBO5 76 % (IUCLID)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XII I.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 981

Nom du produit : Acide acétique au 1/2

V 14.2



Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

Numéro ONU	2789
Nom d'expédition des Nations unies	Acide acétique en solution
Classe	8 (3)
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	--
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport aérien (IATA)

Numéro ONU	2789
Nom d'expédition des Nations unies	ACETIC ACID SOLUTION
Classe	8 (3)
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	NON

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU	2789
Nom d'expédition des Nations unies	ACETIC ACID SOLUTION
Classe	8(3)
Groupe d'emballage	II
Pollution marine	NON
N° EMS	F-E S-C

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK)	WGK 1 (Légèrement dangereux pour l'eau)
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.